



Déclaration liminaire CHSCT

séance du 07 avril 2022

Représentante : Isabelle Lahlou

Monsieur le directeur-adjoint,
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT,

« **Un jour sans fin** », cela pourrait être le titre de cette déclaration liminaire. En effet, depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, le Sgen-CFDT met en exergue au CHSCT **l'épuisement physique et nerveux des personnels**, dans les services centraux, comme dans le réseau. Les agent-es à l'Agence gèrent désormais en permanence des situations critiques d'urgence, génératrices de fort stress, en plus de la gestion courante des personnels. L'insécurité socio-économique, source de risques psychosociaux, ne fait que s'accroître dans le monde avec la guerre en Ukraine. Nous rappelons, à ce propos, notre solidarité envers tous les peuples, les agent-es victimes de ce conflit et l'appel aux dons de la CFDT pour **soutenir la population ukrainienne**.

De plus, malheureusement, **la crise sanitaire est toujours présente** parmi nous. L'allègement de l'obligation du port du masque dans certains lieux et le retour à un fonctionnement normal a pu rendre le sourire à certains personnels. Hélas, le nombre de contaminations augmente à nouveau, par endroits, laissant craindre un retour rapide à **une situation d'exception devenue la norme**. Dans cet environnement anxiogène avec des conditions de travail pénibles, la santé mentale des populations est mise à mal.

Ainsi, le Sgen-CFDT demande plus particulièrement à l'Agence **de s'assurer de la protection de tous les personnels** notamment **les personnels recrutés locaux**, souvent les plus vulnérables. Plus nombreux chaque année, il semblerait que ces derniers soient davantage **exposés à des risques professionnels** comme des agressions verbales voire physiques. Les pressions psychologiques diverses ne font que s'accroître. Plus largement, les agent-es de tous statuts font face à des **plaintes en justice**, d'ordre professionnel, qui les mettent en danger financièrement et psychologiquement. C'est le cas, par exemple, en Amérique Latine dans un établissement conventionné qui vit une situation douloureuse que nous suivons avec attention. C'est pourquoi le Sgen-CFDT demande à ce que **tou-tes les agent-es soient protégé-es et défendu-es de la même manière**. Il n'est pas, en effet, acceptable que pour un même fait, un détaché soit protégé et un recruté local ne le soit pas.

En outre, nous estimons qu'il y a urgence à **promouvoir un fonctionnement réglementaire des CHSCT locales**, partout dans le réseau, et une large diffusion des outils de prévention tels les RSST, RDGI... Si la crise sanitaire a montré l'intérêt des CHSCT pour les établissements et entraîné la hausse des réunions, il semble bien que l'on soit encore loin du compte de l'instauration d'une politique de prévention à l'étranger. Le rôle de ces commissions est encore trop souvent mal compris et les outils de prévention inexistantes ou peu employés. Le Sgen-CFDT insiste pour que l'Agence s'empare de **la diffusion de la culture de la prévention dans le réseau**. Cela permettrait de contribuer durablement au bien-être et à l'efficacité de toutes les actrices et de tous les acteurs des établissements scolaires. La **responsabilité sociale de l'AEFE** est en jeu.